

Fiche de données de sécurité
A. INFORMATIONS GÉNÉRALES

NOM COMMERCIAL (NOM COMMUN) : SEL, SEL GEMME, HALITE		NUMÉRO CAS : 7647-14-5 (anhydre), 7440-70-2 (anhydre)	
NOM DU PRODUIT CHIMIQUE ET/OU SYNONYMES : CHLORURE DE SODIUM, CHLORURE DE CALCIUM			
FORMULE : NaCl, 95,0 – 97,0 %, CaCl ₂ , 3,0 – 5,0 %		POIDS MOLÉCULAIRE : 58,4428, 110,98	
FABRICANT/ADRESSE : Somavrac C.C. 3450, boul. Gene-H.-Kruger, C.P. 294 Trois-Rivières (Québec) G9A 5G1			
CONTACT : Gestionnaire qualité, sécurité et formation	TÉLÉPHONE : 819-379-4927	DATE DE PUBLICATION PRÉCÉDENTE : s.o.	DATE DE PUBLICATION COURANTE : Juillet 2019

B. PREMIERS SOINS

		TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE : (819) 379-4927
YEUX :	Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Consulter un médecin.	
PEAU :	Rincer abondamment à grande eau et au savon pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si l'irritation se développe ou persiste. Laver les vêtements avant de les réutiliser.	
INHALATION :	Se retirer à l'air frais.	
INGESTION :	Si conscient et alerte, faire boire 2 à 4 verres d'eau. Consulter un médecin.	

C. IDENTIFICATION DES DANGERS

INHALATION : L'inhalation et la poussière peuvent causer une légère irritation des muqueuses, du nez et de la gorge. Les symptômes peuvent inclure la toux, ainsi que la sécheresse et le mal de gorge.	
INGESTION : De très fortes doses peuvent provoquer des vomissements, de la diarrhée et une prostration.	
PEAU : Ne devrait pas être dangereux pour la santé.	
YEUX : En cas de contact avec les yeux, peut causer une irritation.	
CONCENTRATION PERMISSIBLE : AIR : s.o.	BIOLOGIQUE : Aucune
TOXICITÉ CHRONIQUE INHABITUELLE : Aucune	

C. DANGERS (suite)

POINT D'ÉCLAIR : Ininflammable	TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION : s.o.	LIMITE D'EXPLOSIVITÉ DANS L'AIR (% PAR VOL.) : INFÉRIEURE – s.o. SUPÉRIEURE – s.o.
COUPELLE OUVERTE <input type="checkbox"/> FERMÉE <input type="checkbox"/>		
RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION INHABITUELS : s.o.		

D. PRÉCAUTIONS/PROCÉDURES

AGENTS EXTINCTEURS RECOMMANDÉS : Utiliser les agents appropriés pour l'incendie environnant.	
AGENTS EXTINCTEURS À ÉVITER : Aucun agent identifié	
PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Aucune précaution identifiée	
VENTILATION : Aucune ventilation identifiée	
MANUTENTION NORMALE : Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Adopter une bonne hygiène personnelle et veiller au bon entretien.	
ENTREPOSAGE : Garder le récipient bien fermé. Convient à toute aire d'entreposage chimique général.	
DÉVERSEMENT OU FUITE : Porter des vêtements de protection appropriés. Soigneusement balayer et éliminer.	
SPÉCIAL : PRÉCAUTIONS/PROCÉDURES/INSTRUCTIONS SUR L'ÉTIQUETTE : Aucune	MENTION D'AVERTISSEMENT :

E. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION RESPIRATOIRE : Aucune protection exigée lorsque les conditions de ventilation sont adéquates. Si la concentration atmosphérique est élevée, utiliser un respirateur ou un masque antipoussières approprié.
YEUX ET VISAGE : Lunettes protectrices
MAINS, BRAS ET CORPS : Le port de gants adéquats est recommandé.
AUTRES VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENTS :

F. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

ÉTAT DE LA MATIÈRE EN CONDITIONS NORMALES : LIQUIDE <input type="checkbox"/> SOLIDE <input checked="" type="checkbox"/> GAZEUX <input type="checkbox"/>		APPARENCE ET COULEUR : Granules bleus	
POINT D'ÉBULLITION : 1413 °C	POINT DE FUSION : 801 °C	DENSITÉ RELATIVE : (H ₂ O = 1) 23 % NaCl 1,180 @ 60 °F 24 % NaCl 1,189 25 % NaCl 1,197	DENSITÉ DE VAPEUR : (AIR = 1) s.o.
SOLUBILITÉ DANS L'EAU (% PAR POIDS) : 36 g/100 cc d'eau @ 20 °C (68 °F)		pH : 5,5 – 9,0	PRESSION DE VAPEUR : (mm Hg @ 20 °C) <input checked="" type="checkbox"/> (PSIG) <input type="checkbox"/> 1 mm Hg @ 865 °C
TAUX D'ÉVAPORATION : (Acétate de butyle = 1) <input type="checkbox"/> (Éther = 1,0) <input type="checkbox"/> s.o.		% MATIÈRES VOLATILES PAR VOLUME (À 20 °C) : s.o.	

G. RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : INSTABLE <input type="checkbox"/> STABLE <input checked="" type="checkbox"/>	CONDITIONS À ÉVITER : s.o.
INCOMPATIBILITÉ (MATIÈRES À ÉVITER) : Stable et inerte en conditions normales. Réagit avec les acides forts (pour former HCl) et les oxydants forts (pour former Cl ₂).	
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Aucun	
POLYMÉRISATION DANGEREUSE : PEUT SURVENIR <input type="checkbox"/> NE SURVIENDRA PAS <input checked="" type="checkbox"/>	AUTRES PRÉCAUTIONS :

H. INGRÉDIENTS DANGEREUX (MÉLANGES SEULEMENT)

Ce produit ne constitue pas un produit dangereux ou contrôlé selon la réglementation SIMDUT du Canada.
Ce produit ne constitue pas un produit dangereux ou contrôlé selon la Loi sur les produits dangereux et le Règlement sur les produits contrôlés du Canada.
Tous les ingrédients apparaissent dans la Liste intérieure des substances du Canada.
Ce produit ne constitue pas un produit dangereux selon la Loi sur le transport des marchandises dangereuses du Canada.
Ce produit est généralement reconnu inoffensif (*generally recognized as safe*, ou GRAS) par la Food & Drug Administration des États-Unis.
Aucune limite d'exposition professionnelle n'a été établie par OSHA, ACGIH ou NIOSH pour ce produit.

CLASSIFICATION NFPA (échelle de 0 à 4) : Santé = 1 Incendie = 0 Réactivité = 0

I. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

DÉGRADABILITÉ/TOXICITÉ : LD50/LC50 : Oral, souris : LD50 = 4 g/kg ; rat : LD50 = 3 g/kg (RTECS, 1986)		EFFETS SYSTÉMIQUES AIGUS : La déshydratation et la congestion peuvent survenir dans les organes internes. Les solutions salées hypertoniques peuvent occasionner des réactions inflammatoires dans le tube digestif. s.o.	
TOXICITÉ CUTANÉE Irritant cutané, lapin : 511 mg/24 h – Légère (RTECS, 1986) YEUX : Irritation des yeux (lapin) : 100 mg/24 h – Modérée (RTECS, 1986)			
INHALATION : Aucune information trouvée			
TOXICITÉ CHRONIQUE : Aucune information trouvée			
MUTAGÉNICITÉ : Références de mutation citées (RTECS, 1986)			
MATIÈRE DANGEREUSE SELON EPA ? (CLEAN WATER ACT SECT. 311) OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> SI OUI, QUANTITÉ À DÉCLARER :			
MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS (L'ÉLIMINATEUR DOIT RESPECTER LES LOIS FÉDÉRALES, PROVINCIALES/D'ÉTAT ET LOCALES CONCERNANT L'ÉVACUATION ET L'ÉLIMINATION) : Le traitement et l'élimination des déchets générés par l'utilisation de ce produit doivent être revus dans le contexte des lois et des réglementations fédérales, provinciales/d'état et locales applicables. Il est recommandé aux utilisateurs de consulter les instances réglementaires appropriées avant le traitement, l'évacuation ou l'élimination.			
STATUT RCRA DE LA MATIÈRE INUTILISÉE EN CAS DE REJET : Ne constitue pas une « matière dangereuse ».		NUMÉRO DE DÉCHET DANGEREUX (LE CAS ÉCHÉANT) : --	

J. RÉFÉRENCES

RÉFÉRENCES, CONCENTRATIONS PERMISSIBLES : Aucune	
NORMES RÉGLEMENTAIRES : Aucune	CLASSIFICATION DOT : Non réglementée
GÉNÉRALES :	

K. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Aucun

MRDC-NA1

CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST OFFERTE UNIQUEMENT À DES FINS D'INFORMATION, D'EXAMEN ET DE VÉRIFICATION.

SOMAVRAC N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, NI EXPRESSE NI TACITE, ET N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'EXACTITUDE ET DE L'INTÉGRALITÉ DES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT. CE DOCUMENT EST CONÇU UNIQUEMENT COMME GUIDE DES PRÉCAUTIONS APPROPRIÉES À LA MANUTENTION DE CE PRODUIT PAR UNE PERSONNE BIEN FORMÉE SUR SON UTILISATION. LES PERSONNES QUI REÇOIVENT CES INFORMATIONS DOIVENT FAIRE PREUVE DE JUGEMENT POUR DÉTERMINER SI L'USAGE EST APPROPRIÉ À DES FINS PRÉCISES.